

L'AGGLOMERATION LIMOGES METROPOLE



Création le 22 novembre 2002 de
l'Etablissement Public de Coopération
Intercommunautaire réunissant 17
communes

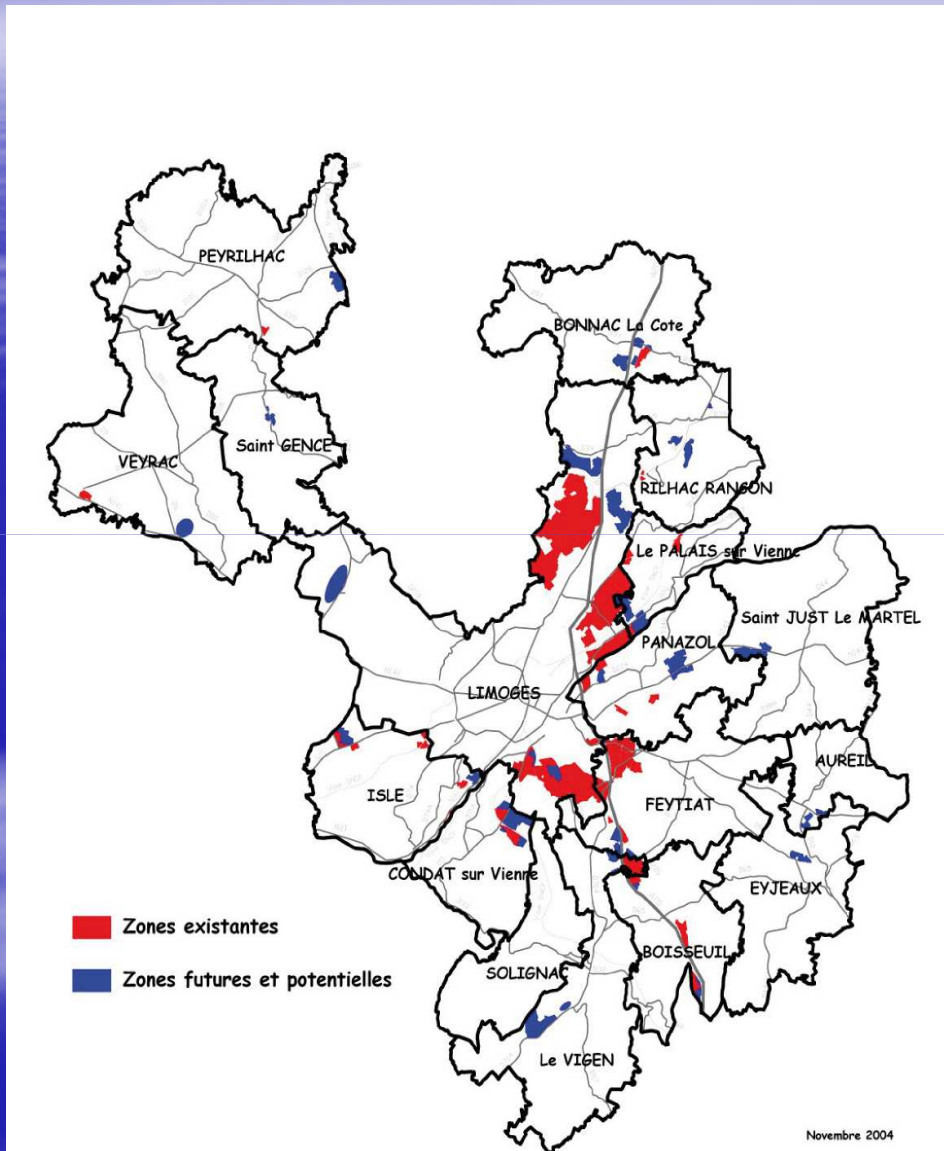
- avec mise en place au 1er janvier 2003
de la taxe professionnelle unique

- sans création d'une nouvelle colonne
fiscale sur la feuille d'impôts locaux des
habitants

Compétences : Economie
Transports
Déchets
Environnement « eaux et rivières »
Assainissement
Voirie
Solidarité et cohésion sociale

JUIN 2009

SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DES ZONES D'ACTIVITE

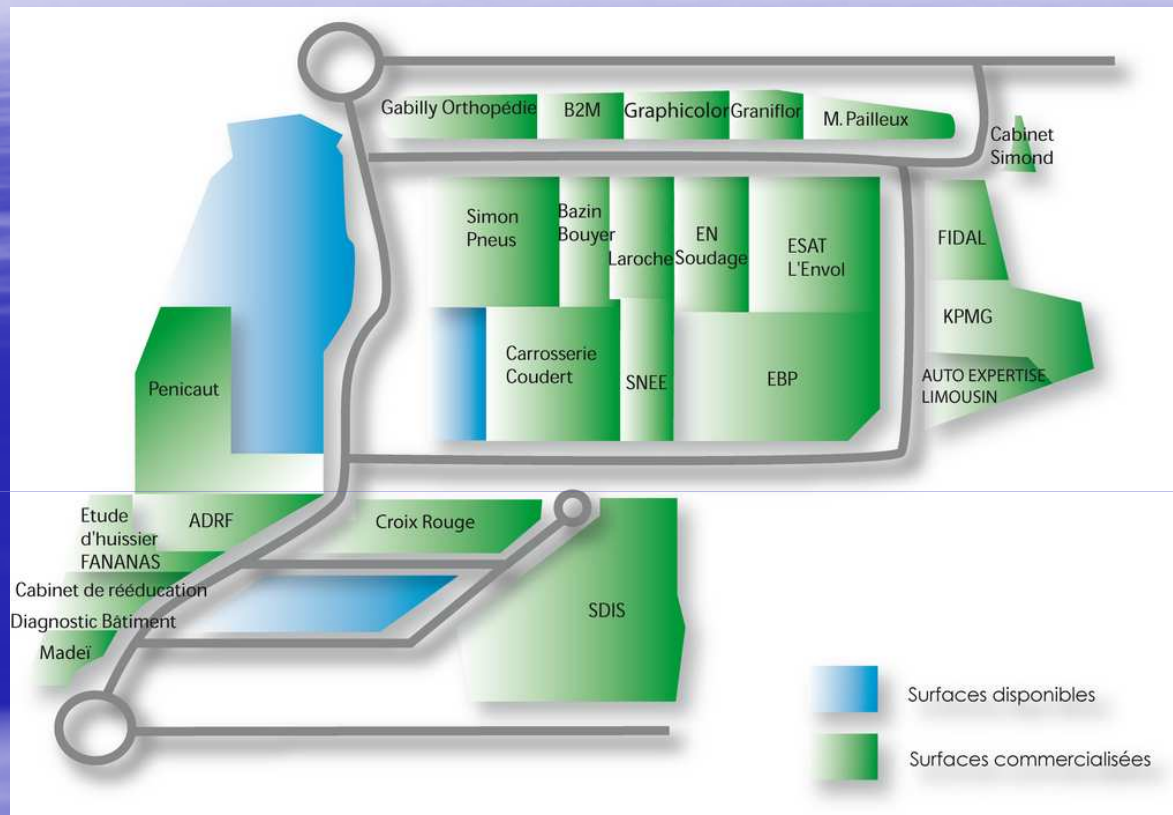


◆ 1278 ha de zones d'activités existants – disponibles à court terme

◆ 325 ha de surfaces aménageables à moyen terme

◆ 458 ha de foncier identifiés favorables à la création de parc d'activités

PARC D'ACTIVITE DE ROMANET



◆ Avril 2003 – création

◆ Superficie – 16 ha

◆ Coût d'aménagement
8,3 M€

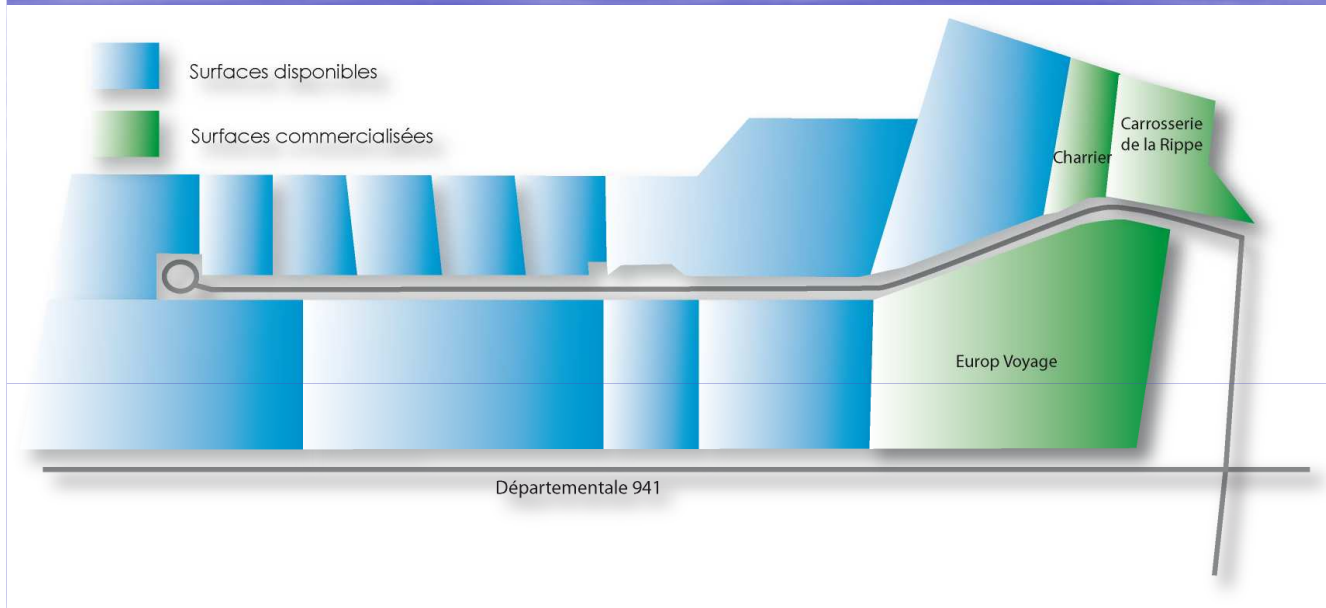
◆ Octobre 2005 -
commercialisation

A ce jour :

- ◆ 25 entreprises installées
- ◆ 587 emplois dont 33 % de création
- ◆ 3 parcelles encore disponibles

ZONE D'ACTIVITES DU PETIT BONNEFOND

A ST JUST LE MARTEL



◆ Juin 2003 principe de création

◆ Superficie 9 ha

◆ Coût d'aménagement – 2,42 M€

A ce jour :

◆ 3 entreprises installées dont 1 en activité

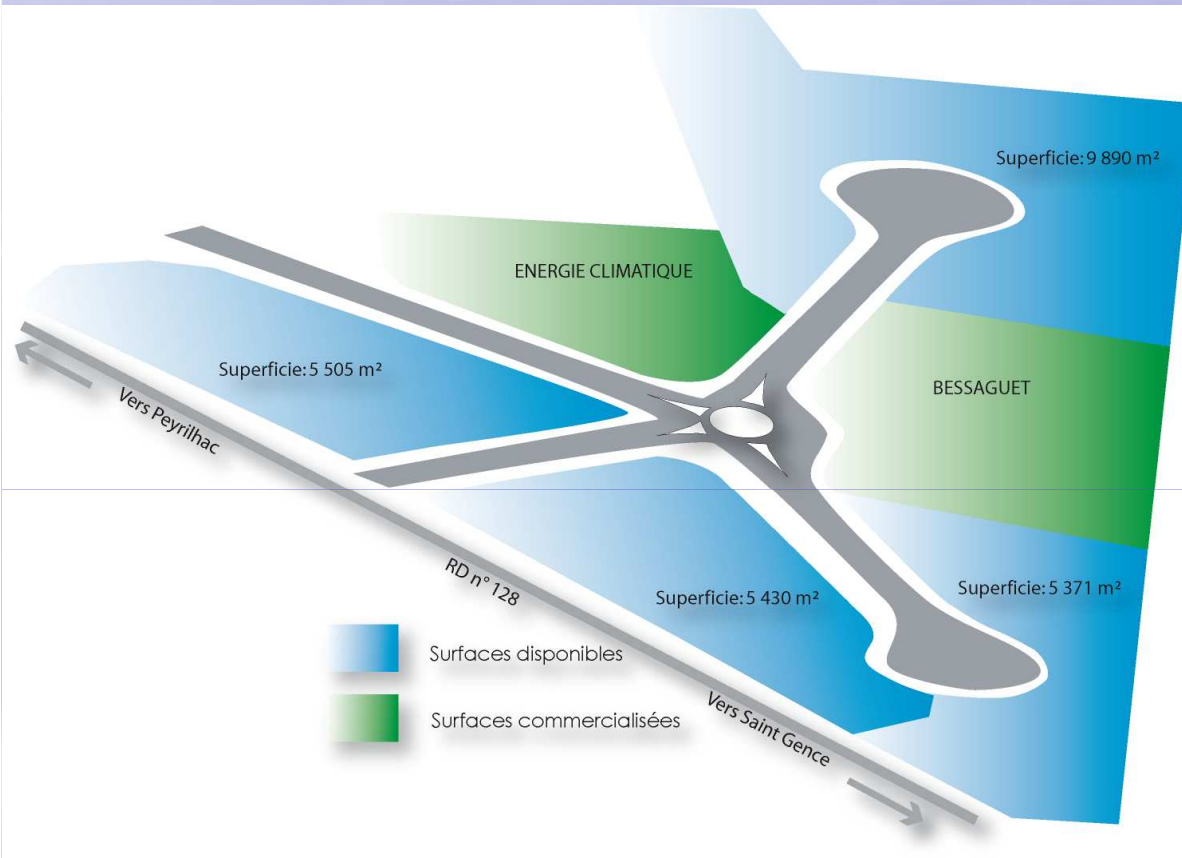
◆ 79 emplois dont 3 % de création

◆ 7,23 ha de foncier disponible

◆ Décembre 2006 commercialisation

LOTISSEMENT D'ACTIVITES DE L'AQUEDUC

PEYRILHAC



◆ Février 2006 –
principe de création

◆ Superficie 4,6 h

◆ Coût 1 M€

◆ Février 2008
commercialisation

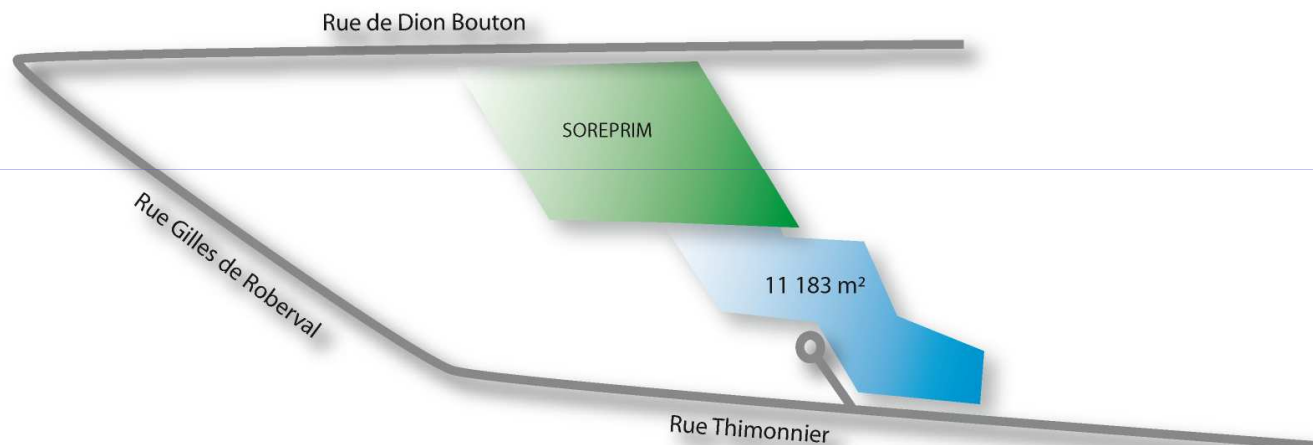
A ce jour :

◆ 2 entreprises installées dont 1 en activité

◆ 30 emplois dont 67 % de créations

Lotissement Artisanal

BARTHELEMY THIMONNIER



◆ Février 2006
principe de
création

◆ Superficie 3 ha

◆ Coût
d'aménagement
201 200 €

◆ Mai 2007
commercialisation

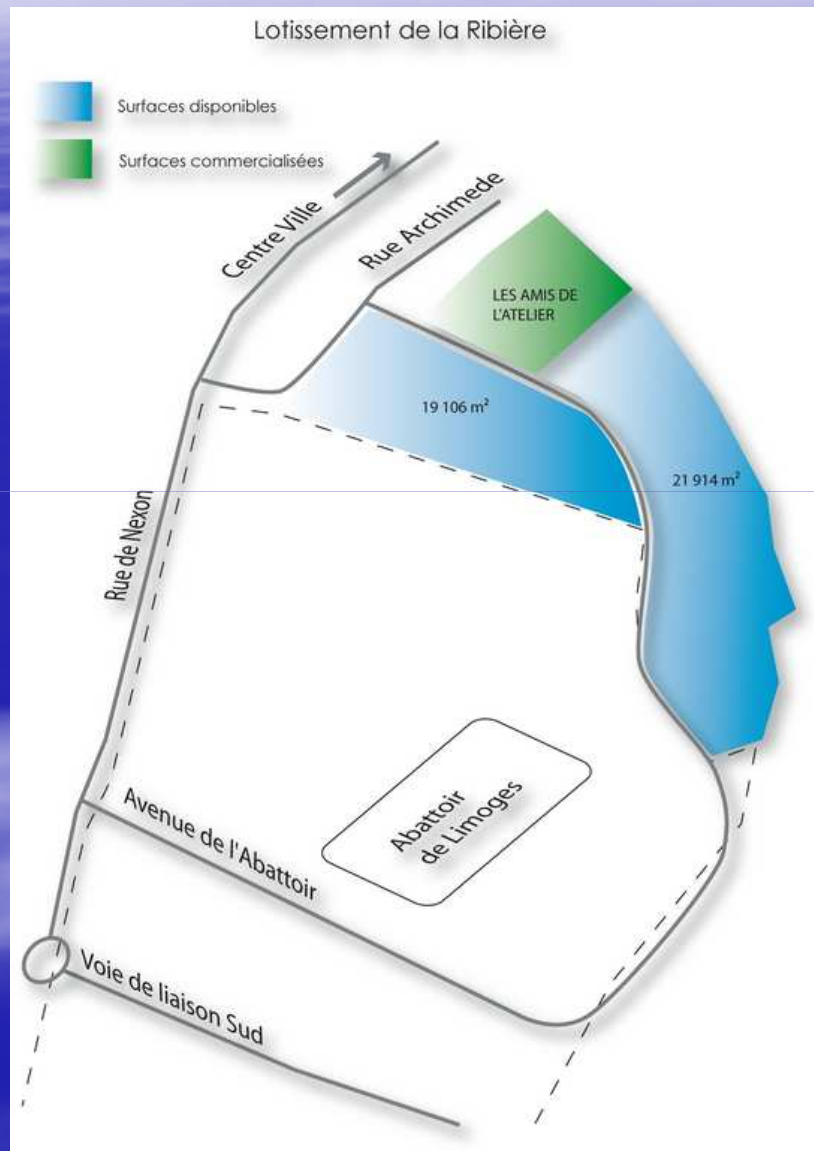
A ce jour :

◆ 15 créations d'emplois et 50 en prévision

◆ 1 entreprise

Zone Agroalimentaire

LA RIBIERE



◆ Février 2006
principe de création

◆ Superficie 6 ha

◆ Coût 1 M€

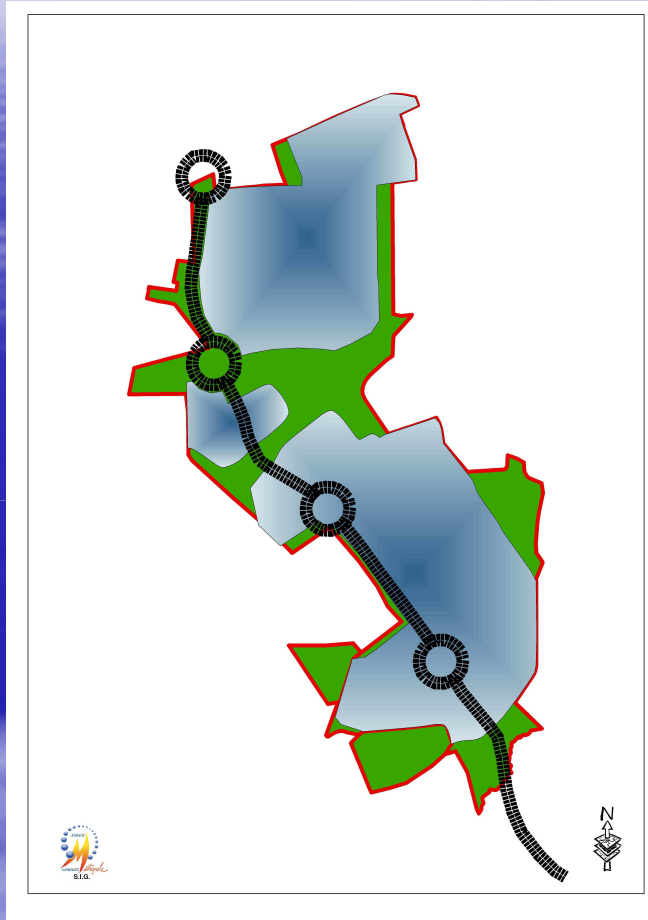
◆ Mars 2009
commercialisation

A ce jour :

◆ 1 entreprise installée

◆ 30 emplois dont 60 % de création

Création de la Zone d'Aménagement Concerté de la GRANDE PIECE



- ◆ 28 septembre 2007
Approbation du conseil
communautaire
- ◆ 10 juin 2008
lancement de la
consultation
- ◆ rentrée 2009
désignation de
l'aménageur

- ◆ Superficie 68 ha \approx 40 ha commercialisables
- ◆ Activités industrielles, artisanales de logistiques ou de services à l'exclusion de toute activité de commerce de distribution à destination de particuliers

EN QUELQUES CHIFFRES

Période 2003 - 2009

Sans compter le Parc ESTER



- ◆ 6 nouveaux parcs d'activités
- ◆ 117 hectares aménagés sur la zone Nord
- ◆ 75 entreprises installées
- ◆ 2 400 emplois dont près de 40% créés
- ◆ 37 M€ de travaux réalisés

En 2006, la collectivité avait affecté 7 725 000€ au développement économique. A titre de comparaison, sur ce même exercice, les moyens consacrés au développement économique par les autres collectivités se répartissaient comme suit :

- Région	46 048 000€
- Département de la Corrèze	7 492 000€
- Département de la Creuse	1 859 000€
-- Département de la Hte Vienne	1 560 000€

Source : Rapport à la Commission Régionale des aides publiques économiques – 19 juin 2007